

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE

Conseil Municipal de la Commune de St Léon sur l'Isle
Procès-verbal du conseil municipal
Du mercredi 12 avril 2023 à 20h30

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi douze avril, le conseil municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard Saurin, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 avril 2023

Présents : Nicole Bonnet, Marine Nougéin, Julie Naudet, Laëtitia Chaumard, Émilie Garcia, Gérard Saurin, Joël Taris, Marc Melotti, Jacky Prigent, Benjamin Regonesi, Stéphane Ridoin, Gérard Queval, Frédéric Célérier

Ont donné pouvoir : Sandrine Peyrouny à Joël Taris
Régis Bonhomme à Marine Nougéin
Vanessa Couderc à Laetitia Chaumard
Sandra Delage à Nicole Bonnet
Audric Bertaux à Frédéric Célérier

Excusée : Maïté Zauzère

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h40. Frédéric Célérier a été désigné secrétaire de séance.

1) Approbation des procès-verbaux des séances du 15 mars 2023 et du 23 mars 2023

B. Regonesi précise que sur celui du 23 mars, il y a eu un vote sur le point n° 2 sur la proposition de vente de la parcelle au prix de 10 € le m² et donc qu'il faut ajouter ce vote au PV :

Ci-dessous détails des votes à rajouter au point n° 2 du procès-verbal du 23 mars 2023 :

4 votes Pour : S. Peyrouny, S. Ridoin, J. Prigent, B. Regonesi

14 votes Contre : N. Bonnet, J. Naudet, G. Saurin, J. Taris, G. Queval, F. Célérier, M. Melotti, V. Couderc, L. Chaumard, M. Zauzère, A. Bertaux, S. Delage, M. Nougéin, R. Bonhomme

Concernant les clauses :

16 votes Pour : N. Bonnet, J. Naudet, G. Saurin, J. Taris, G. Queval, F. Célérier, M. Melotti, V. Couderc, L. Chaumard, M. Zauzère, A. Bertaux, S. Delage, M. Nougéin, R. Bonhomme, S. Peyrouny, J. Prigent.

2 Abstentions : B. Regonesi et S. Ridoin

Les procès-verbaux sont :
Adoptés à l'unanimité

2) DIA :

Seulement 3 dossiers sur lesquels la commune peut préempter, mais aucune préemption proposée.

Vote à l'unanimité

3) Approbation du compte de gestion 2022 :

M. le Maire laisse la parole à J. Taris qui présente le compte de gestion, ce dernier précise que l'on vote le compte de gestion et l'affectation du résultat.

B. Regonesi demande s'il a la possibilité de consulter les documents pour le prochain budget par rapport au taux d'endettement de la commune. G. Saurin répond qu'un document de synthèse qui explique la situation financière de la commune a été envoyé par le conseiller des finances publiques, M. De Vençay, et que ce document était et est consultable à la mairie.

Approbation à l'unanimité

4) Approbation du compte administratif 2022 :

M. le Maire quitte la salle, N. Bonnet présente le compte administratif 2022.

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
Libellés	Résultat à la clôture de l'exercice N-1 (2021)	Part affectée à l'investissement - exercice 2022	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	-32 515,71		190 843,08	158 327,3
Fonctionnement.....	190 310,52	-152 330,00	168 999,52	206 980,0
Total.....	157 794,81	-152 330,00	359 842,60	365 307,4
RESULTAT D'EXECUTION				
propre à l'exercice 2022				
FONCTIONNEMENT - excédent	168 999,52			
INVESTISSEMENT - excédent	190 843,08			
RESULTAT A REPORTER SUR L'EXERCICE 2023				
FONCTIONNEMENT				
Résultat propre à l'exercice 2022	168 999,52			
Excédents antérieurs reportés	37 980,52			
	206 980,04			
autofinancement - article 1068 - BP 2023	-200 985,00	Prévision au 023 / 021 - bp 2022		
REPORT EXCEDENT 2022 S/2023 - ARTICLE 002	5 995,04			
INVESTISSEMENT				
Résultat propre à l'exercice 2022	190 843,08			
Déficits antérieurs reportés	-32 515,71			
REPORT EXCEDENT 2022 S/ 2023 - ARTICLE 001	158 327,37			

Approbation à l'unanimité

5) Affectation du résultat :

Vote à l'unanimité

6) Fixation des taux des trois taxes directes locales pour l'année 2023 :

M. le Maire précise qu'il faut voter la TH car on ne l'avait pas votée et il propose de maintenir les taux inchangés.

TFB : 47.26 %

TFNB : 111.04 %

TH : 19.07 %

Vote à l'unanimité.

J. Taris précise que les bases ont été augmentées de 7 % environ ce qui va donc entraîner malgré des taux fixes, une augmentation des impôts pour la population.

7) Attribution de subventions 2023 aux associations :

M. le Maire indique que cette année, il a été demandé des bilans financiers 2022 et des prévisions 2023 afin de décider des attributions.

Il précise également que 2 associations ont envoyé leur demande après la commission, il s'agit de Radio Libre pour un montant de 50 € et du FSE du collège A. Rimbaud de Saint-Astier pour un montant de 370 € (74 enfants, soit 5 € par enfant).

B. Regonesi s'interroge sur le calcul du coût du détachement d'un agent 2 heures par semaine et ne comprend pas le montant de 3 500 €.

J. Naudet précise que cela s'étale sur une partie de l'année 2022 et sur l'année 2023.

B. Regonesi indique qu'il faudra peut-être poser des règles sur les subventions aux établissements scolaires.

M. Le Maire propose de passer au vote en rajoutant les deux associations citées plus haut, J. Naudet et M. Nougéin (la voix de R. Bonhomme ne sera pas comptabilisée) quittent la salle durant le vote et la voix de S. Delage ne sera pas comptabilisée non plus.

8 votes Pour : Nicole Bonnet, Laëtitia Chaumard, Gérard Saurin, Joël Taris, Frédéric Célérier, S. Peyrouny, A. Bertaux, V. Couderc

6 Abstentions : Émilie Garcia, Benjamin Regonesi, Stéphane Ridoin, Gérard Queval, Marc Melotti, Jacky Prigent

Les élus qui s'abstiennent ne sont pas d'accord avec l'attribution de 600 euros qui est destinée à la personne qui remplace le titulaire à la bibliothèque le samedi.

J. Taris indique que l'article 6574 sera augmenté de 420 € en dépenses et donc que l'article 022 sera diminué de 420 € en recettes.

1-DECIDE de fixer à 27 033.00 € le montant total des subventions attribuées au titre de l'année 2023

2-REPARTIT comme suit les subventions prévues au Budget Primitif

✓ ADIL	163.00 €
✓ AFMD	200.00 €
✓ AMICALE LAIQUE	6 450.00 €
(Informatique : 150 € - Vélo : 600 € - Amis des Ecoles : 800 € - Photos : 550 € - Judo : 1 500 € - Aléondanse: 800 € - Country : 250 € - Musculation : 0 € - St-Léonides : 200 € - Loisirs et Temps Libre : 200 € - Sports et culture pour tous : 1 400 € - Amicale laïque : 0 €)	
✓ CAVAL'PRADE	500.00 €
✓ ASCNSL	8 100.00 €
✓ ASSOCIATION BOULES DE NEZ	100.00 €
✓ ASSOCIATION LES P'TITS LOUPS	700.00 €
✓ ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE ET OPEX	300.00 €
✓ CLUB DE BILLARD	800.00 €
✓ CLUB DE L'AMITIE	1 000.00 €
✓ COLLEGE DE ST-ASTIER FOYER SOCIO-EDUCATIF	370.00 €
✓ COMITE DES FETES	5 500.00 €
✓ DORDOGNE PALESTINE	200.00 €
✓ LA TRESSE	100.00 €
✓ LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00 €
✓ PECHE	800.00 €
✓ LYCEE ST EXUPERY	50.00 €
✓ PRESENCE YOGA	300.00 €
✓ MFR VANXAINS	200.00 €
✓ RESTO DU CŒUR	300.00 €
✓ RLP RADIO LIBRE	50.00 €
✓ SAINT ASTIER TRIATHLON	150.00 €
✓ SECOURS CATHOLIQUE	100.00 €
✓ SECOURS POPULAIRE	300.00 €
✓ SOS CHATS LIBRES	200.00 €

Adopté à la majorité

8) Vote du budget primitif 2023 – Fonctionnement – Dépenses / Recettes :

J. Taris indique que l'on vote le budget dans son ensemble.

DEPENSES

Chapitre 60 Achats et variations des stocks	193 250,00 €
Chapitre 61 Services extérieurs	68 660,00 €
Chapitre 62 Autres Services Extérieurs	26 520,00 €
Chapitre 63 Impôts, taxes et versements assimilés	13 300,00 €
Chapitre 64 Charges de Personnel	686 386,67 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	110 685,00 €
Chapitre 66 Charges financières	16 715,76 €

Chapitre 67 Charges exceptionnelles	1 300,00 €
Chapitre 68 Dotations aux amortissements et provisions	27 178,00 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	643 756,00 €
DEPENSES IMPREVUES	68 175,60 €5
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	131 592,93 €
<u>TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES</u>	<u>1 987 519.96 €</u>

RECETTES

Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	212 135, 00 €
Chapitre 72 Immobilisations corporelles	67 858,00 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	990 168,92 €
Chapitre 74 Dotations et Participations	612 141,00 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	73 015,00 €
Chapitre 64 Charges de personnel	17 000,00 €

EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE **5 995,04 €**

TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES **1 987 519.96 €**

12 votes Pour : N. Bonnet, J. Naudet, G. Saurin, J. Taris, F. Célérier, V. Couderc, L. Chaumard, A. Bertaux, S. Delage, M. Nougain, R. Bonhomme, S. Peyrouny

1 vote Contre : Gérard Queval

5 Abstentions : Émilie Garcia, Benjamin Regonesi, Stéphane Ridoin, Marc Melotti, Jacky Prigent. (par rapport aux subventions aux associations)

Adopté à la majorité

9) Vote du budget primitif 2023 – Investissement – Dépenses / Recettes :

J. Taris détaille les dépenses et les recettes prévues en investissement.

B. Regonesi se questionne sur l'utilité d'un broyeur et indique qu'il a du mal à se repérer sachant que la commission des finances ne se réunit que pour la préparation du budget, il dit qu'il faudrait travailler sur un plan pluriannuel, que des investissements que l'on vote et que l'on reporte, il ne comprend pas. Il indique qu'il faudrait avoir une projection sur 3 ans et dit qu'il ne votera pas contre car il y a des investissements importants mais qu'il s'abstiendra.

M. Le Maire précise qu'un budget c'est prévisionnel, et que l'on fait les dépenses en fonction des recettes que l'on a, et lorsqu'il s'agit de faire des travaux subventionnés notamment, il est nécessaire de les payer en intégralité avant de demander les subventions, celles-ci peuvent mettre un certain temps avant d'être versées or en attendant il s'agit de continuer à fonctionner et donc d'avoir l'argent nécessaire.

S. Ridoin voudrait établir un audit sur le matériel, il indique que l'enrouleur à 6 000 € est vraiment trop cher et est surdimensionné. Il se questionne sur l'utilité d'une valise diagnostic et préférerait que l'on investisse sur un pont élévateur pour l'entretien des véhicules, à la place de la fosse.

M. Melotti indique être favorable à l'élaboration d'un PPI car il y a des opportunités à saisir.

S. Ridoin indique qu'il faut installer des panneaux photovoltaïques, cela permettrait grâce aux recettes de financer autre chose.

RECETTES

		2022			
Art.	LIBELLES	Vote	réalisations	propositions 2023	
OO1	Excédent -			158 327,37	non réalisé en investissement 2022
O21	Prélèvement	200 985,00		131 592,93	prévision excédent fonctionnement 2023
O24	Produits de cessions			29 939,00	Terrain ZAE la Forêt 7euros le m2
192	OPO transfert entre sections				
10222	F.C.T.V.A.	18 363,00	18 196,00	64 221,38	
10226	Taxe aménagement	3 000,00	4 178,34	3 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	152 330,00	152 330,00	200 985,00	excédent de fonctionnement de 2022
1322	Rénovation Village de retraite (REGION)	29 357,00		45 694,00	
1323	Contrat d'objectif Berges de l'Isle	15 408,00		15 408,00	
1323	Contrat d'objectif Aménagement cité nouvelle 15 %			46 504,00	
1323	Contrat d'objectif Toiture de l'église 15%			4 108,00	
1323	Contrat d'objectif abords de la salle des fêtes 15%			1 475,00	
1341	DETR 2018 Berges de l'Isle	2 150,00		2 150,00	
1341	DETR 2023 Aménagement Cité Nouvelle 20 %			62 006,00	moins 4407 si DETR à 15 % sur les places
1341	DETR 2023 ou FDS VERTS - Eclairage public 20 %			28 824,00	
1341	Agence de l'eau Adour Garonne - Aménagement places Cité Nouvelle 50 % - Dalles filtrantes			44 071,00	
1641	Emprunts en euros	700 000,00	100 000,00	600 000,00	RAR : 600 000,00
165	Dépôts et cautionnements	801,33	858,42	800,00	
28041582	Amortissements Batiments et installations	21 206,00	21 205,06	26 178,00	
2804132	Amortissements des bâtiments et installations			13 757,00	
	Fond de concours			122 940,00	ccivs aménagement cité
	REALISES 2022				
1323	Contrat objectif Village de retraite	44 290,00	49 197,50		
1323	Contrat d'objectif escalier	7 576,38	6 698,75		
1341	DETR 2019 village de retraite	32 555,00	30 376,21		
1342	Amende de police		7 700,00		
	TOTAL RECETTES	1 228 021,71	390 740,28	1 601 980,68	

DEPENSES

OO1	Déficit d'exercice	32 515,71	32 515,71	0,00	
1641	Remboursement emprunts	60 800,00	60 738,67	55 200,00	
165	Dépôts et cautionnements	800,00	225,00	800,00	
2041582	Subvention équipement Bâtiments et installations	5 300,00		5 000,00	remplacement lampadaires
O40/	TRAVAUX EN REGIE				
	BERGES DE L'ISLE				
O40/2128	Plantation arbres et pose d'agrès	28 750,00	10 746,53	12 338,00	9 338 (fournitures) + (120h x 25 €) MO 3 000
	AIRE DE JEUX / CENTRE COMMERCIAL				
O40/2128	Clôture aire de jeux	3 200,00		5 200,00	3 600 (fournitures) + MO 1 600
O40/2128	Réparation jeux aires de jeux	7 420,00		7 420,00	6 000 (fournitures) + 70h x 20,22 : MO 1 420
O40/21318	Peinture façade centre commercial			2 400,00	900 (fournitures) + MO 1500
	BATIMENT MAIRIE				
O40/21318	Aménagement des combles	10 800,00		10 800,00	5 000 (fournitures) +210h x 27,28 : MO 5 800
	DEPOT MUNICIPAL				
O40/21318	Bardage batiment photovoltaïque	13 134,00		15 000,00	11 866 (fournitures) + MO 140h x 22,38 :MO 3 134
O40/21318	Isolation dépôt			11 000,00	8 000 (fournitures) + MO 3 000
	CIMETIERE				
O40/21318	Jardin du souvenir			3 700,00	3000 (fournitures) + MO (2x7x2 x 25) 700
					Total fournitures : 47 704 € + 20 154 €
					TOTAL travail en régie (Fourn +MO) : 67 858 €

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	<i>21 - Immobilisations corporelles</i>				
	BERGES DE L'ISLE				
2121	Création barrière maison de l'éclusier			2 000,00	PF paysagiste
	CENTRE COMMERCIAL / ETANGS				
2313	Réfection couverture centre commercial (imp24 + infirmières)			11 000,00	
2312	Aménagement étang : Busage et remblaiement			15 000,00	14 239 (avec terre végétale : 3 201€ TTC)
	SERVICES TECHNIQUES				
2182	Matériel de transport : pick up	10 000,00		9 810,00	RAR : 9 810,00 €
2188	Broyeur vignes et vergers			8 280,00	tarifs 2022 (avec reprise 700€HT)
2182	Balayeuse			24 472,80	
2188	Enrouleur pour le stade			6 000,00	
2188	Acquisition matériel divers (sce technique)	6 000,00	3 852,05	5 900,00	servante 1000 + taille haie électrique 300 + valise diagnostic 1500
	SERVICE ADMINISTRATIF				
2183	téléphones mairie	5 100,00		2 868,40	
	BIBLIOTHEQUE				
2184	présentoir document bibliothèque	1 000,00		1 000,00	
2188	Sol Bibliothèque	3 400,00		3 400,00	

	SALLE DES FETES				
2188	armoire froide	2 098,00		2 500,00	
2188	piano de cuisson			4 400,00	
2188	mixeur			450,00	
	LOCAUX MENAGE MAIRIE				
2188	sèche linge			400,00	
2188	aspirateur	200,00		400,00	
	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE				
2158	creation de plan / cartographie PCS	1 000,00		1 000,00	
	TRAVAUX - ECLAIRAGE PUBLIC				
2041582	eclairage public Place de la paix	20 032,00		20 433,42	place de la paix Fait
2041582	eclairage public cité Nouvelle 1ère tranche	30 000,00		30 080,00	cité nouvelle Fait
2041582	eclairage public cité Nouvelle 2ème tranche			34 080,00	participation du SDE déduite
2041582	eclairage public cité Nouvelle 3ème tranche			30 774,00	participation du SDE déduite
2041582	Eradication des luminaires "Boules"	20 020,00		20 020,00	Fait

TRAVAUX : ENFOUISSEMENT LIGNES TELECOM					
21533	enfouissement des lignes	Place de la Paix telecom	20 765,00		20 765,00
21533	enfouissement des lignes	champs de lespinasse telecom	7 274,00		7 274,00
21533	enfouissement des lignes	cit� Nouvelle 1ere tranche telecom	28 239,00		28 239,00
21533	enfouissement des lignes	cit� Nouvelle 2eme tranche telecom			31 290,00
21533	enfouissement des lignes	cit� Nouvelle 3eme tranche telecom			31 290,00
TRAVAUX : EAUX PLUVIALES CITE NOUVELLE					
2315	R�alisation d'un r�seau d'eaux pluviales		717 844,00		720 585,56
2315	SOCAMA r�habilitation cit� nouvelle : maitrise d'�uvre			23 407,58	12 074,02
TRAVAUX : AMENAGEMENTS PLACES CITE NOUVELLE					
2315	Am�nagement rues et places	Rue Victor Hugo			100 824,00
2315	Am�nagement rues et places	Rue des Ch�nes			118 058,00
2315	Am�nagement rues et places	Rue Joliot Curie			90 415,00
TRAVAUX : CHEMIN SAUMONIE					
2128	Empierrement chemin	SAUMONIE			10 670,40
ADRESSAGE					
2152	Plaques de rue		300,00		400,00
CIMETIERE					
2313	Colombarium				9 500,00

DIVERS TRAVAUX ET ACHATS VILLE					
2188	panneau d'information lumineux		10 000,00	3 853,44	5 374,00
2135	Signal�tique ADAPT (normes handicap�es)		6 000,00		3 230,00
2315	Isolation comble vestiaire beaus�jour		1 200,00		1 200,00
2315	R�fection couverture �glise		32 000,00		32 865,00
2315	R�fection abords salle des f�tes		11 500,00		11 800,00
21578	D�coration de Noel		2 463,00	1 451,08	3 000,00

REALISES 2022					
2041582	eclairage public	champs de lespinasse	6 942,00	7 796,77	champs de lespinasse les meuniers
O40/21318	plateforme d�p�t		12 920,00	14 342,35	10000 (fournitures) + MO 2920
O40/21318	Travaux centre commercial	billard infirmi�res	14 900,00		
2121	Plantations arbres et arbustes	berges de l'isle	10 000,00		RAR : 5 030,00 �
2128	Am�nagement d'un parcours sportif		15 000,00	5 679,60	
2128	Berges de l'Isle				RAR : 5 800,00 �
2132	travaux �lectrique	escalier		552,00	
2182	Benne		3 480,00	3 480,00	
2183	mat�riel informatique		12 655,00	13 512,48	
2184	meubles	salle des f�tes (tables noires)	2 000,00	2 576,70	
2184	stores	Maison des asso	1 000,00	860,64	
2188	machine � laver		500,00	269,00	
2128	am�nagement de terrain	(beaus�jour)	4 500,00	4 373,60	
2188	Equipement Stade	(2 buts)	3 000,00		
2031	VILLAGE DE RETRAITE : Frais d'�tudes		99,00	399,60	
2313	VILLAGE DE RETRAITE : R�habilitation �nerg�tique		41 871,00	41 780,11	
TOTAL DEPENSES			1 228 021,71	232 412,91	1 601 980,68

11 votes Pour : N. Bonnet, J. Naudet, G. Saurin, J. Taris, F. C lerier, V. Couderc, L. Chaumard, A. Bertaux, S. Delage, M. Noug in, R. Bonhomme,

1 vote Contre : G. Queval

6 Abstentions :  milie Garcia, Benjamin Regonesi, St phane Ridoin, Jacky Prigent, S. Peyrouny, M. Melotti

Adopté à la majorité

10) Informations du Maire :

M. le Maire donne des précisions sur les démarches engagées pour la pharmacie (auprès de l'ARS, avec le président de la CCIIVS, ...).

B. Regonesi demande si la municipalité ne pourrait pas acheter la pharmacie et si toutes les solutions sont étudiées, comme la possibilité de rechercher auprès des pharmacies mutualistes, se rapprocher de la population pour envisager des actions.

M. le Maire indique que l'achat n'est pas du tout possible, le coût représentant le budget investissement de la commune et quand bien même cela serait possible, la première priorité est de trouver un pharmacien.

B. Regonesi et les élus communistes s'engagent donc à réfléchir aux actions possibles pour essayer de sauver la pharmacie.

La première sera de lancer une pétition auprès de la population chez les commerçants et en porte à porte.

Monsieur le Maire propose donc qu'un collectif de défense soit créé.

La séance est levée à 23H10.

Le secrétaire de séance,

Frédéric Célérier



